

N/REF : 21/01/2025 15H25 C:000053 I:80352
V/REF : AC/C10675
V/Email reçu le Mardi 21/01/2025 a 15H25

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. TNR
IMMEUBLE : TOURAINE - TNR
1 A 6, ALLEE DE TOURAINE
VILLEJEAN TOURAINE
35000 RENNES

Rennes, le 28 Février 2025

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 1 TOURAINE - M. MME AG DALLA 07 82 60 65 30
LOGEMENT N° 005704, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4
MOTIF : POSE BARRE MAINTIEN AU NIVEAU DE LA BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 14/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
FOURNITURE ET POSE DE FIXATIONS
FOURNITURE ET POSE D'UN BARRE DE MAINTIEN DANS LA BAIGNOIRE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 19/02/25 a 12H13 Mme S ALI MOHAMED
2201: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS043-F.P	barre relev.30 a 100 cm PVC	2	76,60
				76,60
		TOTAL H.T.		76,60
		T.V.A. a 10,00%		7,66
		TOTAL T.T.C.En EURO		84,26

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.